

Lieux de travail multiples

- Isabelle Bouyad - DIRECCTE UT69
- Bruno Gaigé - DIRECCTE Cellule pluridisciplinaire
- Bruno Combasson - CARSAT Département risques professionnels
- Fabrice Roudil - CARSAT Département risques professionnels

Le déroulé 1/2

Partie introductive présentant les éléments de contexte (stat AT/MP) → CARSAT (présentation)

Rappel succinct des droits et prérogatives des élus en CHSCT → IT (présentation)

Les problématiques pour les secteurs identifiés (présentation + échange)

Focus sur l'évaluation lors de l'inspection commune (présentation + échange)

Le déroulé 2/2

Des situations particulières de travail

- Risque routier
- Travail isolé
- Chutes de hauteur...

Points qui seront abordés;

- Information du CHSCT des différents lieux de travail,
- Information des salariés détachés,
- Participation aux inspections communes,
- Lien avec le CHSCT de l'entreprise utilisatrice,
- Suivi des travailleurs isolés...

Des outils (CARSAT)

- Canevas type d'inspection préalable
- Fiches missions et moyens du CHSCT, fiche CISST...

Rôle du CHSCT dans l'évaluation du risque routier dans les entreprises

4

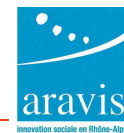


Prévenir le risque routier professionnel

Forum CHSCT du 8 novembre 2011- RHÔNE
Atelier lieux de travail multiples



RISQUES PROFESSIONNELS
RHÔNE-ALPES



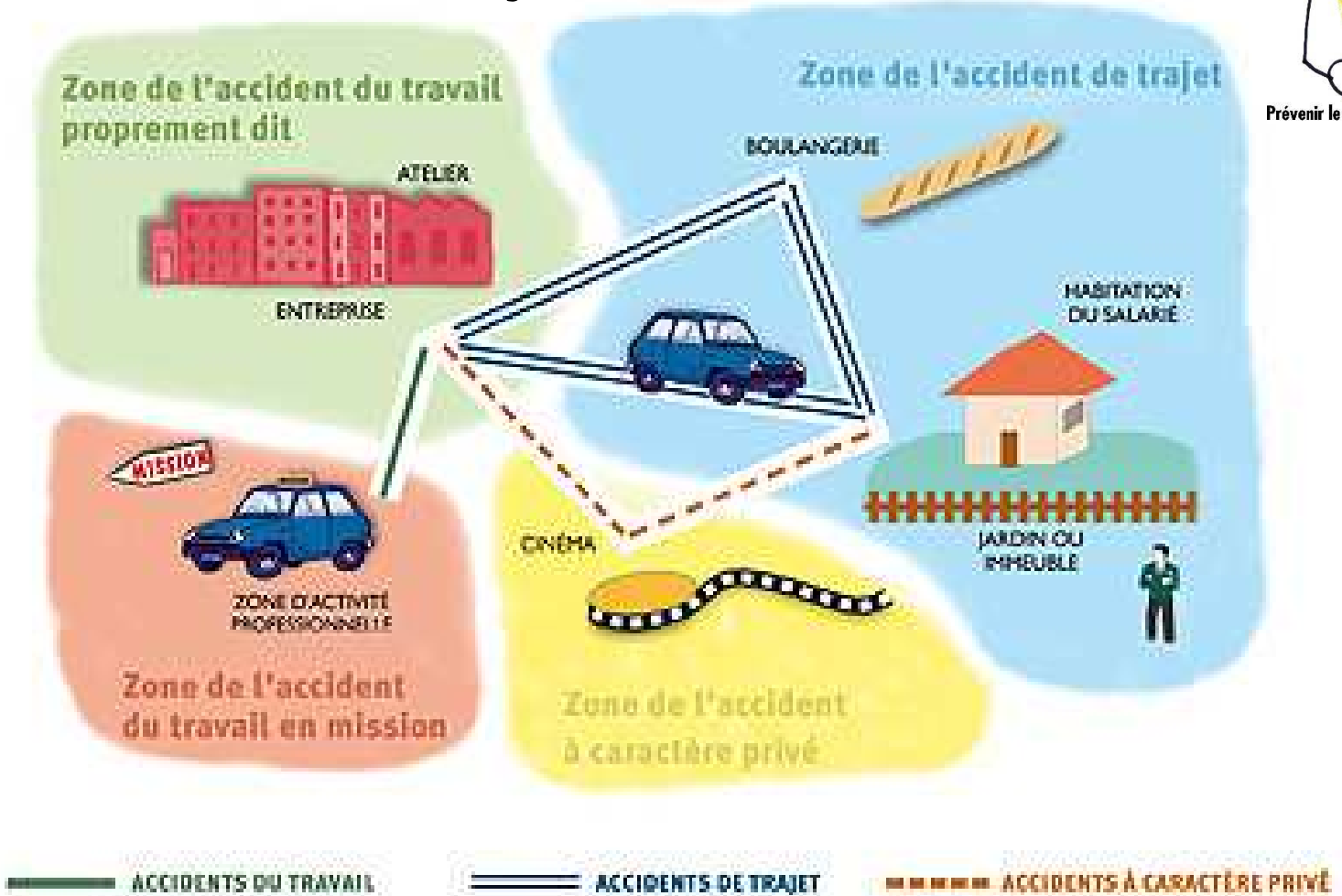
L'insécurité routière au travail

Accident de trajet et de travail en mission

5



Prévenir le risque routier professionnel



Conduite pour le travail par semaine

plus de 2h **17,8 % des salariés** (3 119 900 sal.)
plus de 20h **7,7 % des salariés** (1 355 100 sal.)

hommes (conducteurs prof., attachés commerciaux, cadres, employés...)

surtout dans des entreprises de 10 à 49 salariés

Enquête nationale SUMER



Prévenir le risque routier professionnel

Statistiques CARSAT Rhône-Alpes (Rhône)

	2008	2009	2010
Nb salariés	686 198	662 309	673667
Nb AT avec arrêt	3599	4163	4059
Nb AT avec incap. Permanente	422	422	397
dont Mortels	12	9	11

L'insécurité routière au travail

les 8 principaux du TOP 20

8

Risque	AT	Secteurs les plus touchés (statistiques 2003-2007)
602 MD	104	Transport routier de marchandise
641 AA	57	Services postaux et financiers
745 BD	42	Personnel de travail temporaire
853 AA	36	Action sociale
641 CA	32	Courrier hors services postaux, messagerie
851 JA	18	ambulances
751 AD	16	Collectivités territoriales
Divers BTP	43	terrassement, construction bâtiment, élect., plomberie

Statistiques CARSAT Rhône-Alpes

Forum CHSCT du 8 novembre 2011- RHÔNE
Atelier lieux de travail multiples



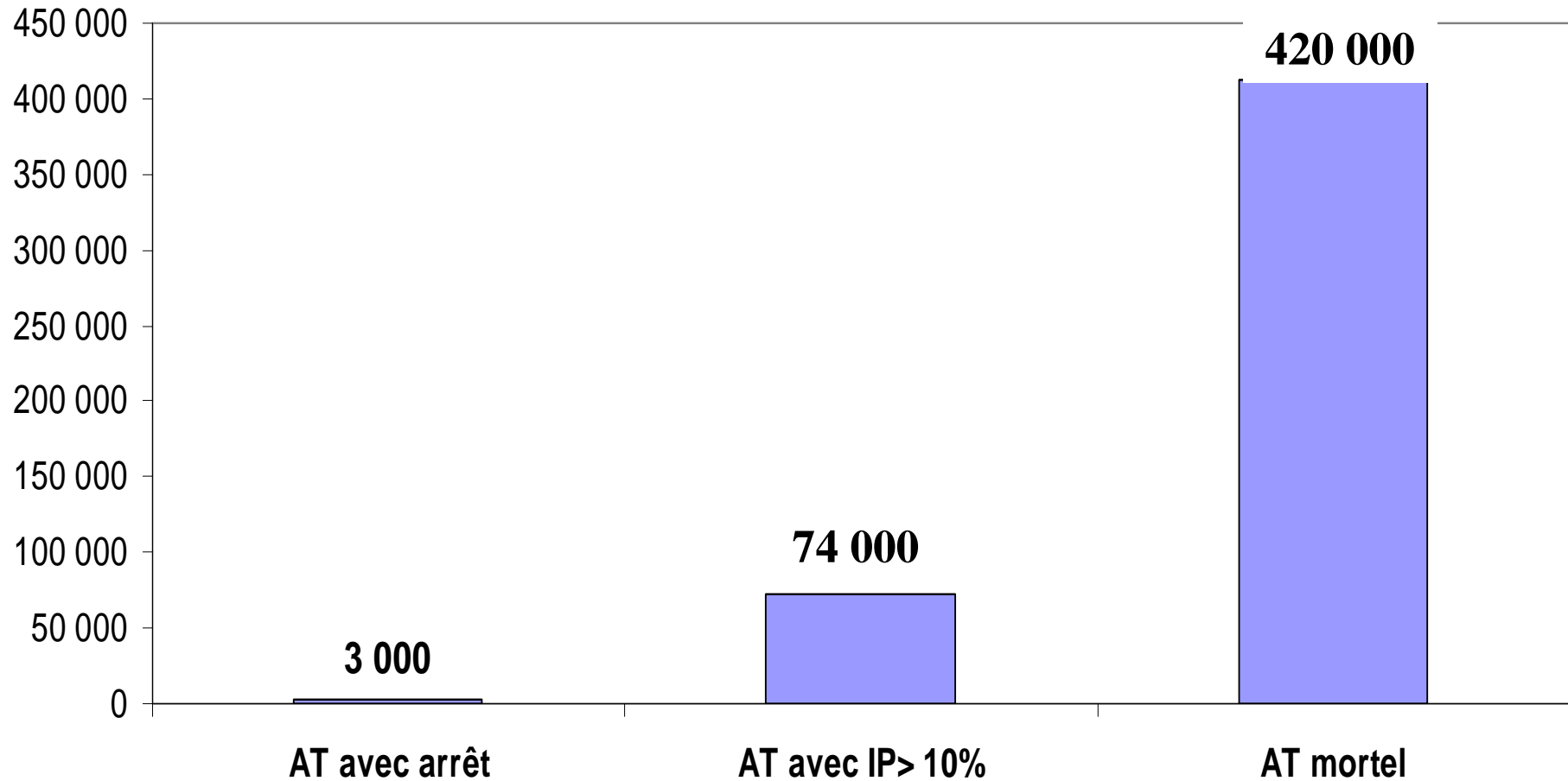
RISQUES PROFESSIONNELS
RHÔNE-ALPES



L'insécurité routière au travail

9

Coût moyen des AT (en euros)



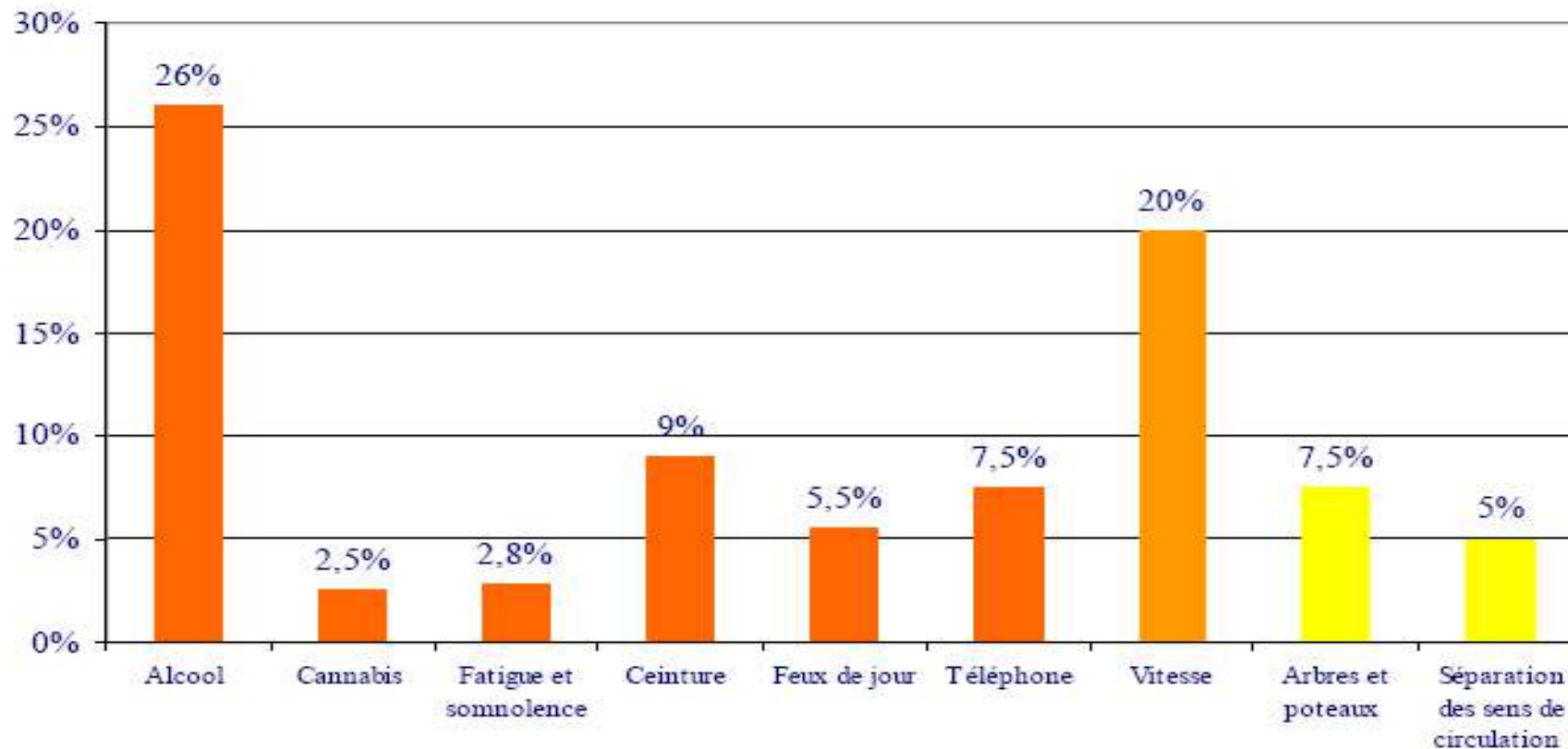
Statistiques CARSAT Rhône-Alpes 2007

Forum CHSCT du 8 novembre 2011- RHÔNE
Atelier lieux de travail multiples



Un optimisme modéré pour 2007

Mais il reste beaucoup de facteurs sur lesquels on peut agir



loi du 31 décembre 1991 (ex L230-2) principes généraux de prévention (L4121)

11

- ➔ Eviter les risques
 - ➔ Evaluer les risques qui ne peuvent être évités
 - ➔ Combattre le risque à sa source
 - ➔ adapter le travail à l'homme
 - ➔ tenir compte de l'évolution de la technique
 - ➔ remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins
 - ➔ planifier la prévention (technique, organisation, ...)
 - ➔ prendre des mesures de protection collective (en priorité sur les protections individuelles)
 - ➔ donner les instructions appropriées
- Evaluer les risques compte tenu de l'activité**
- ➔ **action de prévention adaptée**
- prendre en compte les capacités individuelles**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

1 Eviter ou limiter le déplacement

par : l'organisation du travail
et des moyens alternatifs
téléconférences
audioconférences ...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

2 Evaluer les risques

liés aux déplacements
et qui ne peuvent être évités ...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

3 Utiliser les moyens de déplacement les plus sûrs

**lorsque des déplacements
sont
nécessaires ...**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

4 Faire emprunter les itinéraires les plus sûrs

après les avoir identifiés



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

5 Utiliser des véhicules aménagés, équipés et entretenus

pour permettre en sécurité :
des déplacements sûrs et
l'exécution des autres tâches
liées à ces déplacements





Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

6 Donner le temps nécessaire à une conduite en sécurité

en planifiant les déplacements et les autres activités

prise en compte : des temps de pause

**de l'amplitude de la journée
des contraintes prévisibles**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)

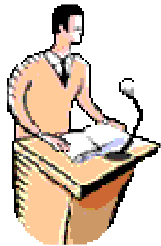
**7 prendre des mesures afin que
les moyens de communication /information
ne soient utilisés qu'à l'arrêt**

**équipements
organisation
réglementation ...**



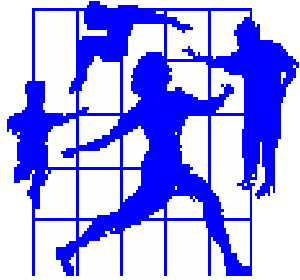
Prévenir le risque routier encouru par les salariés

Bonnes pratiques de prévention du risque routier (comité de pilotage national)



8 S'assurer que les salariés qui conduisent des véhicules routiers pour le travail ont les compétences nécessaires pour le faire

ou leur en donner les moyens ...



Textes CNAMTS mission

Texte adopté à l'unanimité
par les partenaires sociaux le 5 novembre 2003

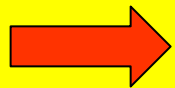


**Principes généraux de prévention (Loi du 30/12/91 L 4121)
(le risque routier est un risque professionnel / document unique)**

Textes CNAMTS trajet

Texte adopté à l'unanimité par les partenaires sociaux le 28 janvier 2004

**Réflexion à inscrire dans le champ de concertation
avec partenaires sociaux au sein des entreprises**



**Ces textes définissent
des bonnes pratiques de prévention
(au civil et au pénal)**



Rôle du CHSCT dans l'évaluation du risque routier dans les entreprises



Prévenir le risque routier professionnel

Risque routier mission

Avis sur le DU, le règlement intérieur (DP)

Risque routier est un risque professionnel

Analyse d'accidents

Plan de formation

Recours à expert

Risque routier trajet

Réflexion à inscrire dans le champ de concertation avec partenaires sociaux au sein des entreprises (restauration collective, transport ...)

Avis / PDE, PDIE

Rôle du CHSCT

Problèmes rencontrés / risque routier mission



Prévenir le risque routier professionnel

Management des déplacements

Amplitude horaire (fatigue, hypovigilance ...)

Vitesse (/ retard, nombre de RV ...)

Repas d'affaire (Alcool, ...)

Management des véhicules

Arrimage de matériel, séparation

Transport de produits dangereux

Tenue de route du véhicule / sous équipement

Entretien des véhicules (pneu ,éclairage, frein ...)

Management des communications

Utilisation professionnelle du téléphone portable au volant

Management des compétences

Aptitude (vision, réflexe, addictions, ...)

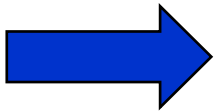
Capacité conduite (taille, charge ...), Conduite sans permis

Réglementation sur la prise de médicaments

3 Mai 1999 : décret sur l'apposition d'un pictogramme sur les risques induits par certains médicaments



ce pictogramme va progressivement disparaître.



Niveau 1

Soyez prudent. Ne pas conduire sans avoir lu la notice.

Soyez très prudent. Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé.



Niveau 2

Attention, danger : Ne pas conduire. Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin.



Niveau 3

Arrêté du 18 Juillet 2005